

# INFORMATION-DÉBAT



## Sobriété et précarité énergétiques :

« rassemblons nos énergies pour en consommer moins dans nos logements... et réduire nos factures ! »

**ACTES** du Jeudi 7 septembre 2023



Rassemblons nos énergies

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

LA DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DU DIALOGUE PUBLIC  
SERVICE PARTICIPATION ET IMPLICATION CITOYENNES

**DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DU DIALOGUE PUBLIC**

Service Participation et Implication Citoyennes (SPIC)

Coordination : Sophie Hohmann - [shohmann@grandlyon.com](mailto:shohmann@grandlyon.com)

Rédaction : Caroline Januel

**[ccspl@grandlyon.org](mailto:ccspl@grandlyon.org)**

**[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)**

# Sobriété et précarité énergétiques : « rassemblons nos énergies pour en consommer moins dans nos logements... et réduire nos factures ! »

## Actes de la séance d'information-débat

Jeudi 7 septembre 2023 – 18h-20h30

### Contexte

La Direction de la Prospective et du Dialogue Public et le Service Participation et Implication Citoyennes (SPIC) de la Métropole de Lyon souhaitent favoriser la connaissance et l'appropriation des enjeux des politiques publiques. Cette volonté se traduit par l'organisation de temps de dialogue entre les usagers, l'exécutif et les services métropolitains.

À cette fin, des professionnels de la Métropole de Lyon et des intervenants extérieurs sont réunis pour partager les réflexions et les expertises autour de la thématique choisie et en débattre (habitants, associations et autres représentants des usagers, membres de la CCSPL<sup>1</sup> ou du Conseil de développement<sup>2</sup>, étudiants, autres collectivités ou organismes intéressés par le sujet...).

À l'issue de la rencontre, les éléments d'information et d'échanges de la séance sont capitalisés, diffusés auprès des participants et partagés plus largement (plateforme <https://jeparticipe.grandlyon.com/> ; millenaire3.com ; grandlyon.com et ccspl.grandlyon.com).

Voici les thèmes précédemment abordés :

- Quelle trajectoire pour la prévention et la gestion des déchets de la Métropole de Lyon à horizon 2030 ? (31 mai 2022)
- Les déchets ménagers sur la métropole de Lyon : comment les réduire ? Comment mieux les trier (28 novembre 2019)
- Le Schéma directeur des énergies (SDE) 2019-2030 de la Métropole de Lyon (12 novembre 2019)
- Nouvelles mobilités : acteurs, DATA, gouvernance : quels enjeux ? Quelles évolutions ? (26 mars 2019)
- Le stationnement aux défis de la mobilité (2 juillet 2018)
- Stratégie d'aménagement numérique (6 juin 2018)
- Qualité de l'eau et polluants émergents (12 décembre 2017).

---

<sup>1</sup> Instance de participation citoyenne, composée d'associations et de représentants élus de la Métropole de Lyon

<sup>2</sup> Instance de participation citoyenne composée de citoyens et de représentants de la société civile

## Pourquoi une séance d'information-débat sur la sobriété et la lutte contre la précarité énergétique dans la Métropole de Lyon ?

Concilier la sobriété et la lutte contre la précarité énergétique est une des préoccupations de la Métropole de Lyon. C'est pourquoi les élus et services métropolitains et les acteurs engagés sur le territoire ont souhaité organiser une séance information-débat afin de :

- Présenter les dispositifs et les outils pour réduire les consommations d'énergie et diminuer les factures
- Partager des retours d'expérience
- Échanger sur les actions à mettre en œuvre pour accompagner, amplifier et contribuer à enrichir les démarches.

### Les intervenants

La séance repose sur la présentation d'actions métropolitaines par les agents de la Métropole de Lyon :

- Florence TARDIEU, cheffe de service qualité du parc existant
- Hélène TITEUX, chargée de mission éco-rénovation de l'habitat
- Raphaël YOUSSEFIAN, service transition énergétique

Et sur le partage d'expériences d'organisations et d'associations engagées sur le territoire métropolitain :

- Geneviève AVOUNDOGBA (responsable solidarités), Dorsaf MAHMOUD (assistante sociale) et Julie ROJON (conseillère en économie sociale et familiale) au CCAS de Bron
- Emma LHERM (responsable opérationnelle) et Lucas YANEZ (coordinateur d'équipes/projets) d'Unis-Cité (association pionnière du service civique en France)
- Clémentine MOSSÉ de The Greener Good (association de promotion des modes de vie et de consommation durables, dans le respect de l'environnement)

Trois Vice-présidents de la Métropole de Lyon sont également intervenus :

- Laurence BOFFET, Vice-présidente déléguée à la participation et aux initiatives citoyennes
- Philippe GUELPA-BONARO, Vice-président délégué au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité
- Renaud PAYRE, Vice-président délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville

## Sommaire

La séance en 2 minutes .....	6
Introduction.....	8
PARTIE 1. ÉTAT DES LIEUX DES DISPOSITIFS LIÉS À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE.....	10
La campagne d'information et les dispositifs pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergie	10
Les aides à l'amélioration de la performance énergétique dans l'habitat.....	15
Les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique.....	18
PARTIE 2. ATELIERS : les actions à mettre en œuvre pour accompagner, amplifier et contribuer à enrichir les démarches .....	22
Atelier 1. Comment amplifier la sensibilisation des habitants aux économies d'énergie ?.....	22
Atelier 2. Écorénovation de l'habitat : comment améliorer la qualité des réhabilitations énergétiques ? .....	23
Atelier 3. Quelles nouvelles actions pour lutter contre la précarité énergétique ?.....	25
Temps conclusif.....	27
Liste des personnes présentes .....	29

## La séance en 2 minutes

Les idées-clés à retenir

Concilier la sobriété et la lutte contre la précarité énergétique. Pour atteindre cet objectif, la Métropole de Lyon, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs, déploie plusieurs dispositifs et outils complémentaires.

### Sensibiliser aux économies d'énergie

Distribution de kits de petits équipements permettant de faire des économies ; mise à disposition du service numérique gratuit de visualisation des consommations d'électricité, de gaz et d'eau [Écolyo](#) ; installation de boîtiers [Voltalis](#) régulant la consommation des appareils énergivores, font partie des réponses concrètes apportées aux habitants. Mais la sensibilisation passe aussi par des actions touchant un plus large public, comme la campagne d'information « Rassemblons nos énergies », et allant à la rencontre des habitants sur les marchés et les places, à l'instar de [l'Énergitou](#) apportant des conseils pour maîtriser les dépenses énergétiques.

### Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité

Certains dispositifs vont plus loin pour atteindre les ménages en situation de précarité. Les travailleurs sociaux, les associations, les bailleurs sociaux, les fournisseurs d'énergie, les aides à domicile, etc. savent les repérer. Ensuite, ces « donneurs d'alerte » proposent un accompagnement approprié : informations individuelles sur les consommations énergétiques, animations collectives sur les écogestes, orientations vers l'interlocuteur approprié, etc.

### Aider à améliorer la performance énergétique de l'habitat

La Métropole de Lyon s'est fixé un objectif ambitieux à savoir la rénovation énergétique de 200 000 logements dont 100 000 avec un financement métropolitain à l'horizon 2030 ([Schéma directeur des énergies, 2019](#)). L'amélioration de l'habitat passe par l'éco-rénovation du parc privé comme du parc social. À cette fin, la Métropole recherche la complémentarité et la mise en cohérence entre les aides et initiatives locales type [Écorénov](#) et les aides de l'État ([ANAH](#)) qu'elle gère, en particulier pour les copropriétés rencontrant des problèmes de gestion et les ménages les plus modestes.

### Lutter contre la précarité énergétique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Métropole de Lyon a démarré le programme SLIME piloté par le CLER réseau pour la transition énergétique. La Métropole, en partenariat avec SOLIHA, avait déjà expérimenté des visites à domicile visant toute forme d'intervention : conseil, aide juridique, aide à la réalisation des travaux, aide aux relogements, etc. Le programme SLIME a permis de renforcer quantitativement et qualitativement ce mode de faire : « aller vers » et orienter vers la solution la plus appropriée. La lutte contre la précarité énergétique peut prendre aussi la forme d'une aide financière via [le FSL énergie](#) (électricité et chauffage).

### Comment aller plus loin ? « Unir nos forces » répondent les participants

Les participants à cette séance information-débat ont plébiscité notamment les actions collaboratives réunissant les expertises des acteurs. Pour cela, ils appellent à davantage d'interconnaissance, de coordination et de mise en relation.

Ils ont alerté sur l'expertise nécessaire pour établir un diagnostic et mener à bien des projets de rénovation énergétique. Cela implique de renforcer les moyens humains et de veiller à la cohérence de l'ensemble du processus : de la prise d'information à la réalisation des travaux.

Enfin, les participants ont formulé des marges de progression possibles : renforcer l'information sur la lutte contre la précarité énergétique, simplifier et accompagner les demandes d'aides, massifier les dispositifs qui ont fait leurs preuves, développer les collaborations entre acteurs notamment pour mieux coordonner les actions au sein d'un quartier... Cela implique de répondre aux besoins de formation des parties prenantes afin que chacune d'entre elle ait une meilleure connaissance des dispositifs de lutte contre la précarité, des aides, des actions existantes, etc.

## Introduction

Par Laurence BOFFET, Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à la participation et aux initiatives citoyennes

La Métropole de Lyon propose régulièrement à la CCSPL<sup>3</sup> et à tous ceux qui le souhaitent de participer à des séances information-débat sur ses politiques publiques afin d'élargir leur expertise des sujets techniques et d'échanger plus largement sur les orientations métropolitaines et les actions menées sur le territoire.

L'énergie est un sujet complexe que nous aborderons ce soir sous l'angle de la sobriété et du logement. C'est pourquoi je suis accompagnée de Philippe GUELPA-BONARO, Vice-président délégué au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité, et Renaud PAYRE, Vice-président délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville. Je remercie les services métropolitains, les partenaires et les associations de participer à cette séance afin de partager leur expertise et les actions menées auprès des habitants en faveur de la sobriété et de la lutte contre la précarité énergétique.

Par Philippe GUELPA-BONARO, Vice-président de la Métropole de Lyon délégué au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité

Je vous remercie d'être venu si nombreux pour parler de l'énergie, un sujet parfois difficile à appréhender car invisible. L'énergie, c'est le gaz, l'électricité, le froid, la chaleur... mais tout cela n'est pas aussi visible et tangible que d'autres sujets, comme l'eau, l'alimentation ou les déchets.

Nous parlerons ce soir de l'énergie dans l'habitat. Nous nous souvenons tous de l'hiver dernier, de la flambée des prix de l'énergie, des situations difficiles et des périodes de restrictions qui en ont découlé. Habitants, entreprises, collectivités ont été touchés. Si notre territoire a été relativement épargné, certaines collectivités ont dû réduire les horaires d'ouverture, voire fermer, des services publics afin de pouvoir payer leur facture d'énergie. L'hiver prochain promet d'être compliqué également. Il est important de connaître les solutions qui existent, les dispositifs mis en place par la Métropole et ses partenaires pour lutter contre la précarité et économiser l'énergie (gaz, électricité), et de faire connaissance : acteurs institutionnels, associations, professionnels, habitants.

*« Connaître les solutions qui existent et faire connaissance »*

En tant qu'acteur institutionnel, nous nous placerons dans une posture d'écoute. Je prendrai plus tard dans la séance ma casquette de président de l'ALEC<sup>4</sup>, qui accompagne les ménages dans la rénovation de leur logement, les maîtres d'ouvrage et les collectivités dans leur stratégie climat-énergie, etc., pour vous faire un retour d'expériences.

---

<sup>3</sup> Les CCSPL sont des commissions qui ont été créées par la loi ATR (Administration territoriale de la République) de 1992 afin d'examiner les rapports annuels établis par les délégataires de services publics ; les rapports annuels sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement, et de prévention et d'élimination des déchets ménagers et assimilés ; le bilan d'activité des services exploités en régie et le rapport annuel établi par le co-contractant d'un contrat de partenariat.

<sup>4</sup> Agence locale de l'énergie



Par Renaud PAYRE, Vice-président délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville.

La transition énergétique est un thème majeur, qui a longtemps été abstrait pour beaucoup d'entre nous. L'hiver dernier et cet été ont prouvé, s'il était nécessaire, que rien ne sera jamais plus comme avant dans les logements.

Avec détermination, nous défendons la mise en œuvre d'une transition et les objectifs de construire différemment, de rénover, de réduire les inégalités... Les solutions ne sont pas que d'un côté de la table. Nous avons besoin de communiquer et d'échanger sur ce qui peut être fait et sur les autres solutions à mettre en place pour toucher le plus grand nombre. Notre volontarisme est plein et entier, mais ne suffit pas. C'est pourquoi nous avons besoin de soirée comme celle-ci pour échanger. Je vous remercie de votre présence.

*« Notre volontarisme est plein et entier, mais ne suffit pas »*

## PARTIE 1. ÉTAT DES LIEUX DES DISPOSITIFS LIÉS À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

### La campagne d'information et les dispositifs pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergie

La campagne « Rassemblons nos énergies » (décembre 2022 – mars 2023)

Par Raphaël YOUSSEFIAN, service transition énergétique



L'hiver dernier, la Métropole de Lyon a mené une campagne de communication avec un visuel sobre et un message clair « Cet hiver, la Métropole met toute son énergie pour vous aider à économiser la vôtre ».

Le visuel comportait un QR code renvoyant sur [une page web](#) où les dispositifs principaux pour aider les habitants à économiser, maîtriser et contrôler l'énergie étaient présentés.

Par exemple, « Avec Écorénov, je rénove mon logement », « Avec le guide des 100 écogestes, j'économise au quotidien », « Avec le Fonds de solidarité pour le logement, je suis aidé pour régler mes factures », etc.

Certains dispositifs ont également fait l'objet de visuels, avec des messages très sobres et courts (ex. « Pas toujours facile de s'équiper pour faire des économies d'énergie. Avec le kit écoconfort la Métropole vous aide »). La campagne de l'hiver 2023-2024 s'appuiera sur les mêmes visuels.

Les dispositifs et les contacts pour en bénéficier sont présentés sur [la page web](#). Celle-ci sera complétée prochainement par des dispositifs hivernaux, comme le kit écoconfort.



#### Le kit écoconfort

Plus de 1400 kits ont été distribués l'hiver dernier à des ménages en précarité énergétique par l'intermédiaire de structures-relais : Unis-Cité, SOLIHA, ALEC, CCAS, Maisons de la Métropole... Le kit était composé d'un thermomètre-hygromètre, de 2 ampoules Led, d'un joint isolant pour calfeutrer portes et fenêtres, d'un bas de porte pour ne pas faire entrer le froid, d'un film de survitrage et d'un régulateur de débit de douche.

Après une enquête téléphonique réalisée auprès de 100 ménages ayant reçu le kit, il apparaît que trois éléments sont utilisés en moyenne. C'est pour cela que le contenu a été revu pour cet hiver : la petite ampoule et le film de survitrage ont été supprimés et deux éco-mousseurs ont été ajoutés.

### Écolyo : le service numérique de visualisation des consommations d'électricité, de gaz et d'eau

[Écolyo](#) est un service gratuit développé par la Métropole qui permet de surveiller les dépenses d'énergie et d'eau de son foyer, si celui-ci est équipé d'un compteur Linky, Gazpar ou Téléo.

Des astuces et des défis pour réduire les consommations sont également proposés.

La campagne a favorisé l'augmentation du nombre d'utilisateurs. Il y a actuellement plus de 1500 utilisateurs actifs.



### Voltalis : le boîtier permettant de réguler sa consommation

Raccordé aux appareils les plus énergivores, le boîtier [Voltalis](#) permet de suivre et de piloter sa consommation en temps réel, même à distance.

Il permet également de soulager le système électrique national car, lors des pics de consommation, les boîtiers opèrent de courtes coupures de nombreux clients résidentiels ou tertiaires.

À ce jour, 7558 sites ont été équipés.



### Retours d'expérience sur l'Énergitour

Par Philippe GUELPA-BONARO, Président de l'ALEC, et Clémentine MOSSÉ, fondatrice de The Greener Good

Philippe GUELPA-BONARO précise que [l'Énergitour](#) a été réfléchi avec les élus métropolitains quel que soit leur groupe politique. Il repose sur une volonté commune d'aller au plus près des ménages, dans toute leur diversité, et sur tous les territoires. Un site Internet ne touche pas certains publics. Il est nécessaire d'aller à leur rencontre. De même, toutes les personnes sont concernées par l'énergie, qu'elles soient en situation de précarité, ou au contraire plus aisées, locataires ou propriétaires, etc. Celles-ci ont peut-être plus de marges de manœuvre en termes d'économies d'énergie. « *Les risques de pénurie d'énergie, les enjeux environnementaux et financiers doivent être portés à la connaissance de tous* ».

L'Énergitour a pour objectifs :

- d'informer, de sensibiliser, de conseiller les publics sur les façons de faire des économies d'énergie
- de relayer les dispositifs existants de la Métropole

- de sensibiliser à la rénovation énergétique et la consommation responsable.

Il s'agissait aussi de dépasser l'objectif de « sobriété d'urgence » pour adopter de bonnes habitudes en termes de consommation d'énergie directes (ex. chauffage) et indirectes (ex. biens de consommation).

De décembre 2022 à mars 2023, des experts sont allés à la rencontre des habitants sur 20 sites différents : des marchés, des parkings de supermarché, etc.

Six intervenants de The Greener Good, de SOLIHA et de l'ALEC ont été mobilisés pour chacune des dates, quel que soit la météo. Ces trois structures mobilisées étaient en effet à même de couvrir l'ensemble des sujets.



Les habitants ont répondu présents, soit parce qu'ils avaient eu connaissance de la démarche par la campagne de communication « Rassemblons nos énergies » en ligne ou sur les réseaux sociaux, soit parce qu'ils repéraient le véhicule Énergitor.

Clémentine MOSSÉ précise les offres et expertises complémentaires proposées aux habitants :

- des conseils en termes d'écogestes et de rénovation énergétique (ALEC)
- la distribution de kits écoconforts aux ménages modestes (SOLIHA) et information sur les aides à la rénovation de l'habitat
- l'animation du jeu Consomètre, la distribution de Guides et de cahiers pratiques pour consommer moins et mieux (The Greener Good).

Le bilan de l'Énergitor est positif :

- Plus de 1100 personnes touchées, issues de milieux très variés : locataires (y compris du parc social) ou propriétaires, modestes à aisés, jeunes actifs à personnes âgées...
- 250 kits écoconfort distribués
- 800 Guides pour consommer responsable et 500 cahiers pratiques distribués.
- De nombreux retours positifs dans l'ensemble. Les publics étaient satisfaits que l'on vienne à leur rencontre et qu'on s'intéresse à leurs problématiques individuelles.
- L'utilisation de formats variés et la complémentarité des intervenants ont été appréciées : échanges personnalisés avec un conseiller, jeux, ouvrages, kits écoconfort...
- Les publics rencontrés étaient diversement sensibilisés aux enjeux énergétiques, mais connaissaient généralement peu les structures présentes et les dispositifs d'accompagnement existants.
- Le fait d'aller à la rencontre des publics, avec des conseils et outils gratuits, utilisables immédiatement, dans les lieux où ils ont l'habitude d'aller, est très efficace.

## Le projet autour de l'équipe solidarité énergie d'Unis-Cité

Par Emma LHERM, responsable opérationnelle, et Lucas YANEZ, coordinateur d'équipes et de projets

Unis-Cité est une association qui accompagne les jeunes en service civique. Ceux-ci ont entre 16 à 25 ans et s'engagent sur des missions d'intérêt général, comme la transition énergétique. Nos promotions regroupent des profils très différents : un tiers n'a pas le bac, un tiers a le bac ou bac +2, le dernier tiers a bac +3 et plus. Unis-Cité les organise en équipe sur des missions.

Depuis l'année dernière, Unis-Cité travaille sur la mission « solidarité énergie » où les jeunes repèrent les personnes en situation de précarité énergétique, vont les informer sur leurs droits et les aider à maîtriser leurs consommations, soit par des actions individuelles, soit par des actions collectives. La plus-value des jeunes, après avoir été formés par des professionnels de l'ALEC, d'EDF, etc., est de pouvoir démultiplier les actions sur le terrain.



La mission « solidarité énergie » a concerné 12 volontaires en service civique l'année 2022-2023, mobilisés 2 jours par semaine pendant 8 mois. Ils intervenaient dans le champ de la biodiversité les autres jours. Ils seront 16 pour l'année 2023-2024.

Pour sensibiliser les ménages aux écogestes, ils ont mené des actions :

- Individuelles, auprès des ménages, via l'installation de kits (400)
- Collectives, via des animations et tenues de stand (32).

Ces actions ont mené les jeunes à nouer des partenariats, avec les bailleurs sociaux pour repérer par exemple les ménages en situation de précarité ; à faire du porte-à-porte ; à proposer et/ou installer le kit écoconfort ; à créer une animation sur le thème « c'est quoi l'énergie » et à la proposer à des cafés solidaires, des associations étudiantes, etc. Pour finir, la mission « solidarité énergie » a rassemblé une vingtaine de partenaires.

L'ensemble de la mission permet aux volontaires de découvrir comment la transition écologique touche les habitants au quotidien, de développer leurs compétences d'aller vers, etc.

*« Cette mission m'a permis de découvrir que la transition écologique touche aussi le quotidien des habitants. Cela m'a également permis de développer des compétences en aller-vers et en animation »* Nicolas, ex-volontaire, animateur en centre social souhaitant travailler avec Unis-Cité pour sensibiliser aux économies d'énergie

## Le repérage des ménages en situation de précarité énergétique par le CCAS de Bron

Par Geneviève AVOUNDOGBA, responsable solidarités, Dorsaf MAHMOUD, assistante sociale et Julie ROJON, conseillère en ESF

Le rôle du CCAS est d'accompagner un public majeur en grande précarité et les bénéficiaires du RSA les plus éloignés de l'emploi. Depuis mars 2023, le CCAS de Bron s'est engagé dans des actions de lutte contre la précarité énergétique :

- Distribution de kits écoconfort lors d'entretiens individuels avec des usagers identifiés, locataires essentiellement et propriétaires plus rarement. L'une des portes d'entrée était la hausse des charges liées au coût de l'énergie et les difficultés financières rencontrées. Par ce biais, les travailleurs sociaux ont pu présenter le kit, son contenu, manipuler avec les personnes les différents objets, expliquer les usages, etc. et aussi demander par la suite si cela avait été installé, si cela était utile, etc.
- Intervention collective auprès d'un groupe sur le sujet des écogestes et distribution d'un kit à chacun des participants
- Remise de kits au sein de résidences de personnes âgées où les aides à domicile interviennent et peuvent expliquer/installer les équipements présents dans le kit.

En termes de bilan, les 40 kits distribués ont été perçus comme des « cadeaux, utiles dans leur quotidien » explique Geneviève AVOUNDOGBA. Dans le cadre de l'accompagnement, les échanges noués autour du kit ont aussi favorisé le lien entre les travailleurs sociaux et les usagers. Certains ont été surpris par le contenu ou ignoraient que des petits équipements comme un mousser pouvaient réduire significativement la consommation.

Le CCAS de Bron aimerait reconduire cette action, l'étendre auprès d'autres publics (ex. familles engagées dans le programme « réussite éducative », personnes âgées à domicile) et prendre de nouvelles idées, notamment pour proposer quelque chose dans la salle d'attente du CCAS qui draine un grand nombre de personnes.



## Échanges

- **Mise en relation**

Comme l'objectif de la séance info-débat est aussi de tisser des liens entre les acteurs, Boucif KHALFOUN (responsable du service participation citoyenne) propose aux participants souhaitant échanger avec le CCAS de se faire connaître. Des représentants du CARPA (Régis CASATI), de Grand Lyon Habitat, d'EDF et de l'association Oïkos la Maison son Environnement se manifestent.

Raphaël YOUSOUFIAN informe les partenaires voulant contribuer à la distribution de kits écoconfort qu'une séance de formation se tiendra le 26 septembre après-midi à l'Hôtel de Métropole.

- **Kit écoconfort, un « cadeau » ?**

Philippe GUELPA-BONARO rebondit sur cette perception de certains usagers du CCAS de Bron. Il rappelle que ce n'est pas l'objectif et qu'il est difficile pour un élu de soutenir cette interprétation. L'objectif de la distribution de ces kits est bien d'aider les usagers à faire des économies et à dépasser la situation d'urgence énergétique. Il retient en revanche la surprise des usagers et leur découverte de petits équipements faciles à installer. Il espère enfin que ces usagers parlent de leur expérience à leurs proches et les encouragent à s'équiper.

- **Combien de kits écoconfort ont été distribués ?**

Raphaël YOUSOUFIAN répond que 1000 kits environ ont été remis en main propre sur les 1600 kits achetés. Certains partenaires en ont encore en stock. 1450 nouveaux kits ont été commandés pour la saison 2023-2024.

- **Les économies d'énergie réalisées grâce aux kits ont-elles été évaluées ?**

Raphaël YOUSOUFIAN explique que des estimations pour chaque équipement avaient été communiquées, mais les économies d'énergie engendrées sont difficiles à estimer. Elles dépendent en effet de nombreux facteurs : le nombre et la nature des petits équipements installés, l'état du logement, la composition du foyer, etc. Utilisé de manière optimale, le kit pourrait permettre de réaliser 500 euros d'économies sur une saison de chauffe. Philippe GUELPA-BONARO précise que cette estimation est trop incertaine car dépendante des conditions d'utilisation. Elle ne sera pas communiquée cette année. Laurence BOFFET estime qu'il serait intéressant d'avoir plus d'informations sur les économies réalisées.

Geneviève AVOUNDOGBA (CCAS de Bron) ajoute que les travailleurs sociaux revoient régulièrement les publics ayant reçu le kit. Même si celui-ci n'entraîne pas de baisse massive des factures, c'est un outil concret qui permet d'ouvrir la discussion sur le sujet et améliore la situation des personnes.

## **Les aides à l'amélioration de la performance énergétique dans l'habitat**

Par Renaud PAYRE, Vice-président délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville

La Métropole est très engagée dans l'éco-rénovation, à travers le programme Écorenov lancé lors du précédent mandat et qui est monté en charge à partir de 2021. 70 millions ont été engagés depuis 2015. Cette somme colossale permet d'une part d'accompagner le parc privé sans conditions de ressources et d'aller plus vite. Mais, même si le programme réduit le reste à charge, les rénovations sont largement dépendantes des votes des travaux en assemblée générale.

D'autre part, la Métropole accompagne aussi le parc social. Le dialogue avec les bailleurs sociaux est noué, mais ceux-ci peuvent faire encore plus appel à nous. Et dans ce cas, le processus de décision est plus simple. Tout ce travail est réalisé main dans la main avec l'ALEC qui est la porte d'entrée d'Écorenov. Vous connaissez aussi le dispositif MaPrimeRénov' de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et de l'État. Les services présenteront plus en détail ces dispositifs visant à améliorer la performance énergétique dans l'habitat. Depuis 2022, nous avons la délégation de l'instruction des aides de l'ANAH, mais nous restons dépendants de leurs grandes orientations. Ces dispositifs

permettront de changer le territoire - il n'y a aucun doute là-dessus -, ils permettront d'améliorer le confort des Grands Lyonnais(es) mais cela prend du temps.

Il y a aussi des situations d'urgence de celles et ceux qui hésitent à se chauffer l'hiver, qui vivent dans des passoires énergétiques qui deviennent [des bouilloires lors des fortes chaleurs](#). Nous devons repérer les ménages dans de telles situations, les conseiller et les accompagner au mieux. La lutte contre la précarité était déjà engagée mais nous avons souhaité passer une nouvelle étape. C'est pourquoi nous avons candidaté à l'appel d'offres national du programme SLIME qui vise à détecter à orienter les ménages en situation de précarité énergétique. La Métropole l'a obtenu et monte ainsi en puissance sur ce volet depuis 2023. Ce travail de repérage et d'accompagnement d'un nombre plus important de ménages est mené notamment avec SOLIHA. La précarité énergétique s'accompagne souvent d'une précarité financière. Le FSL énergie (Fonds de solidarité logement) est un des leviers que l'on peut activer. La Métropole entretient aussi un partenariat avec Enedis qui permet d'aider les ménages dans des petits travaux.

Tout cela s'inscrit dans la lutte contre la dégradation des logements et dans la perspective d'une amélioration globale de l'habitat. Dans le même temps, la Métropole se dote d'outils de connaissance. On a mis en place un outil de veille des copropriétés dégradées. Une base de données est accessible aux habitantes et habitants qui peuvent faire remonter des informations et alerter sur la dégradation des logements. Voilà un bref panorama des actions engagées par la Métropole.

### [Les enjeux métropolitains de rénovation énergétique : Écorénov et les aides dans le cadre de la délégation Agence nationale de l'habitat \(ANAH\)](#)

Par Florence TARDIEU, cheffe de service qualité du parc existant, et Hélène TITEUX, chargée de mission éco-rénovation de l'habitat

La Métropole de Lyon s'est fixé un objectif ambitieux à savoir la rénovation énergétique de 200 000 logements dont 100 000 avec un financement métropolitain à l'horizon 2030 (Schéma directeur des énergies, 2019). À cette fin, la Métropole recherche la complémentarité et **la mise en cohérence entre les aides et initiatives locales type Écorénov et les aides de l'État (ANAH)** qu'elle gère, en particulier pour les copropriétés rencontrant des problèmes de gestion et les ménages les plus modestes.

Initiée en 2015 par la Métropole de Lyon, la politique Écorénov vise à :

- **Inciter à des rénovations énergétiques globales et performantes des logements.** La porte d'entrée unique est le guichet France Rénov', qui est animé par l'ALEC et SOLIHA pour les ménages modestes
- **Répondre à des enjeux environnementaux et sociaux fixés par le Schéma directeur des énergies**, à savoir la baisse des consommations d'énergie et des gaz à effet de serre du secteur résidentiel et la lutte contre la précarité énergétique.

Écorénov se décompose en 3 grands volets :

- **« Communication et sensibilisation »** des particuliers et des professionnels
- **« Accompagnements aux projets »** réalisé par nos partenaires, l'ALEC et SOLIHA, mais aussi via un programme d'intérêt général (PIG) sur la commune de Vénissieux et un marché d'accompagnement renforcé sur certaines copropriétés du territoire pour les amener vers des travaux de rénovation énergétique



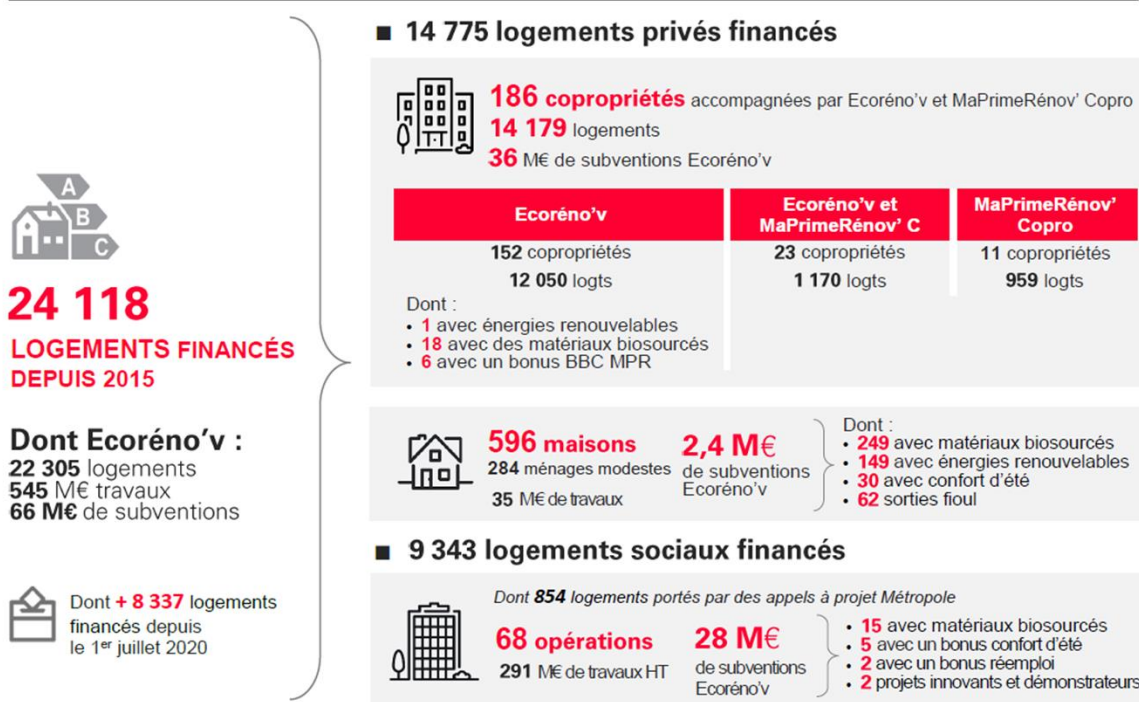
- « Aides financières », pour des études d'aides à la décision (audit énergétique, maîtrise d'œuvre) et pour des travaux.

En résumé, Écoréno'v s'appuie sur un règlement, dont la dernière version a été adoptée les 15 et 16 mars 2021 par le Conseil métropolitain.

**Le dispositif s'adresse à la fois aux propriétaires du parc privé et du parc social sans conditions de ressources.** Pour être éligible, le patrimoine doit être antérieur à 1990.

Le bilan est globalement positif (voir infographie ci-dessous).

## LES CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX



Les aides financières Écoréno'v couvrent les étapes suivantes :

- **Pour les maisons et les copropriétés**, l'audit et la maîtrise d'œuvre,
- **Pour les maisons, les copropriétés et le parc social**, les travaux avec des aides liées au gain visé : niveau BBC (bâtiments basse consommation), niveau volontaire (-35%, -30%, -25% d'économies d'énergie), niveau « innovant et démonstrateur » et avec la possibilité de bonus (matériaux biosourcés, confort d'été, sortie fioul, etc.). Pour le parc social, depuis cette année, la Métropole est délégataire de nouvelles aides déléguées par l'État : le Fond national d'aide à la pierre (FNAP) pour accompagner les bailleurs sociaux qui ont un patrimoine énergivore vers des rénovations énergétiques ambitieuses.

Les travaux de rénovation énergétique réalisés portent sur :

- L'isolation de l'enveloppe : façades, toitures, planchers bas, menuiseries
- Les systèmes de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- Les interventions sur la ventilation mécanique contrôlée.

Ces travaux sont bien sûr à compléter par des écogestes.

Les aides dans le cadre de la délégation de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) sont gérées par la Métropole de Lyon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. **Le bilan de cette 1<sup>ère</sup> année de gestion indique une augmentation des engagements par rapport à l'année 2021 :**

- 14,2 millions d'euros engagés au titre de l'ANAH en 2022, soit une augmentation des engagements de 51,4% par rapport à 2021
- 3,5 millions d'euros au titre de la Métropole de Lyon en 2022, soit une augmentation de 59% par rapport à 2021.

Certaines aides couvrent l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap mais la plupart des dossiers de l'ANAH intègre une dimension énergétique.

## Les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique

Par Florence TARDIEU, cheffe de service qualité du parc existant

### Déploiement de la politique métropolitaine de lutte contre la précarité énergétique

Depuis plusieurs années, sont conduites de nombreuses actions contribuant à la lutte contre la précarité énergétique, notamment l'accompagnement des ménages dans la mise en œuvre de travaux de rénovation énergétique via des aides (Écorénov, ANAH), ou dans le paiement de leurs factures d'énergie via le FSL énergie. Pour autant, la Métropole a souhaité mieux coordonner les actions, capitaliser les initiatives, mettre plus régulièrement les acteurs concernés autour de la table. Le fait d'avoir remporté l'appel à projets SLIME a permis de créer **un poste de chargée de mission lutte contre la précarité énergétique** à la Direction de l'habitat et du logement, poste occupé par Léa GAL. Celle-ci aura pour missions :

- **Le suivi et le bilan du dispositif SLIME**
- **La coordination des partenariats**
- **La capitalisation des initiatives en place**

Elle pourra s'appuyer sur les outils de repérage développés dans le service.

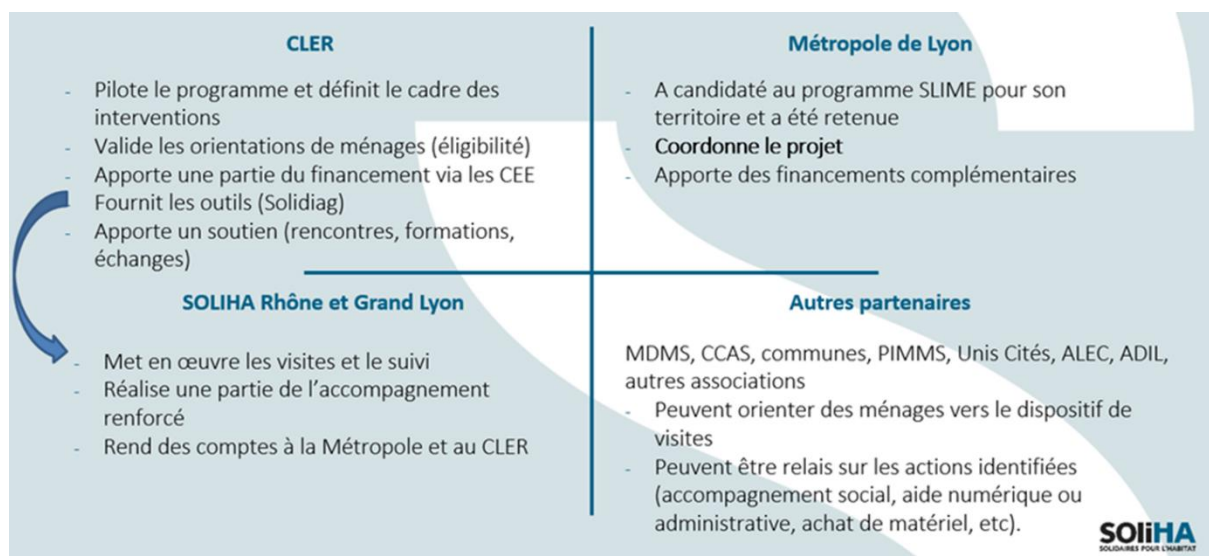
### Le programme de détection et d'orientation des ménages en précarité énergétique SLIME+

Porté par le CLER (réseau pour la transition énergétique), le SLIME est financé par un programme européen. La Métropole coordonne le projet et apporte des financements complémentaires. Le programme SLIME concerne **les ménages très modestes**, propriétaires, locataires du parc privé ou du parc social.

La Métropole, en partenariat avec SOLIHA, a déjà expérimenté des visites à domicile visant toute forme d'intervention : conseil, aide juridique, aide à la réalisation des travaux, aide aux relogements, etc. **Le programme SLIME a permis de renforcer quantitativement et qualitativement ce mode de faire sur la thématique de la précarité énergétique.** Les ménages bénéficient d'**une visite conseil**, et dès que cela est possible, **ils sont orientés vers un acteur qui les accompagnera dans leurs démarches** en fonction des besoins identifiés lors de la visite : travaux, accompagnement social, suivi de consommation, renouvellement d'appareils électroménagers, médiation, achat d'équipement... **Ce « passage de relais »** est une dimension

*« SLIME a favorisé une montée en régime de « l'aller vers », du conseil technicosocial »  
Florence Tardieu, cheffe de service qualité du parc existant*

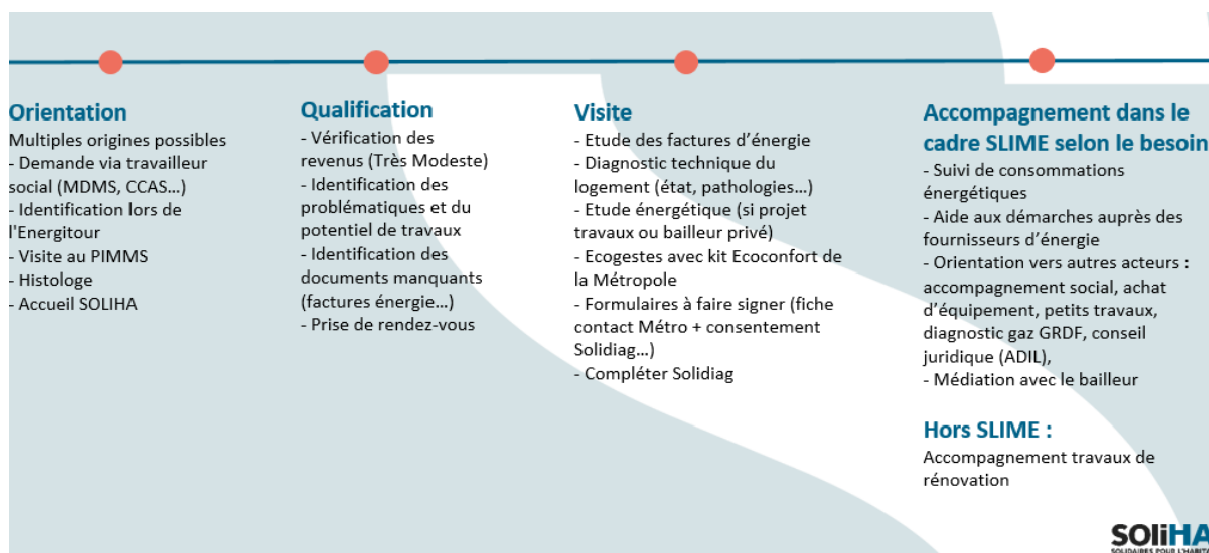
importante. Le SLIME fixe comme objectifs : 300 ménages modestes accompagnés en 2023, puis 450 par an pour 2024 et 2025.



#### Récapitulatif des acteurs du SLIME et de leurs rôles

Concrètement, les partenaires orientent les ménages vers SOLIHA via une adresse mail dédiée [energie.69@solihha.fr](mailto:energie.69@solihha.fr) en utilisant une fiche navette. SOLIHA organise alors la prise de relais vers l'interlocuteur adéquat (MDMS, CCAS, PIMMS, ADIL, autres associations ou fondations, bailleurs sociaux) selon les actions identifiées.

L'infographie ci-dessous représente le déroulé de l'intervention du SLIME :



#### Déroulé de l'intervention du SLIME

### Retours d'expérience de SOLIHA

Par Delphine AGIER, directrice SOLIHA Rhône et Grand Lyon

L'association SOLIHA a fêté ses 80 ans l'année dernière. « Depuis son origine, SOLIHA œuvre pour que toutes les personnes modestes vivent dans de bonnes conditions, c'est-à-dire dans des logements

*performants énergétiquement et adaptés au vieillissement et/ou au handicap. C'était loin d'être le cas il y a 80 ans et ce n'est pas encore le cas aujourd'hui malheureusement ».*

SOLIHA rencontre rarement des ménages ayant une seule problématique. La précarité énergétique s'inscrit le plus souvent dans un contexte où plusieurs problèmes coexistent.

À titre d'illustration, Delphine AGIER partage l'histoire de Monsieur R, propriétaire occupant un appartement ancien dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon. Son logement n'a pas été rénové depuis 40 ou 50 ans. Ses revenus sont très modestes même s'il continue de travailler à 70 ans. Il a encore 2 enfants à charge. **Pour éviter les factures élevées, Monsieur R se privait de chauffage.** Les experts SOLIHA, expert énergétique ou travailleur social, se rendent toujours à domicile. Dans ce cas, la visite a conduit à un projet de travaux de rénovation globale : isolation des murs, menuiseries, chauffage, ventilation, pour un budget de 46 000 euros. Ce projet a été rendu possible grâce à diverses subventions de l'ANAH, de la Métropole et de la Fondation Abbé Pierre à hauteur de 21 000 euros et à un prêt PROCIVIS de 15 000 euros (réseau accordant des prêts à 0% dans le cadre de leurs missions sociales). Ce type de montage prend du temps mais apporte des solutions.

SOLIHA accompagne aussi des projets de travaux plus modestes. Le sur-mesure - selon les besoins et les possibilités - est la règle. SOLIHA travaille avec les CCAS, les Maisons de la Métropole, les associations, etc. *« Beaucoup de ménages ont besoin d'améliorer leur logement et pensent qu'il n'existe pas de solution. C'est pourquoi nous sommes toujours à la recherche de relais d'information pour leur donner envie de franchir les portes de nos structures et leur montrer que c'est possible, avec de l'accompagnement et des aides financières. Notre enjeu à tous est vraiment que les ménages sachent qu'il existe des dispositifs pour les aider et osent les mobiliser sans gêne »* conclut Delphine AGIER.

## Les aides financières du FSL énergie et eau : bilan 2022

Par Florence TARDIEU, cheffe de service qualité du parc existant

La lutte contre la précarité énergétique peut prendre la forme d'une aide financière via **le FSL énergie** (électricité et chauffage). Il permet **une aide au règlement de la facture ou la régularisation d'une dette**, 1 à 2 fois par année civile, pour un montant maximum cumulé de 500 euros.

En 2022, 1399 ménages ont été aidés pour un montant total de 585 445 euros (662 509 euros en 2021). Le montant moyen de la dette s'élève à 600 euros (identique à 2021). L'aide moyenne s'élève à 360 euros (330 euros en 2021).

Le FSL eau est une aide au règlement de la facture en cours ou une aide à la régularisation d'une dette.

**Des actions préventives sont également menées dans le cadre du FSL énergie et du FSL eau.** *« Dans le cadre du FSL eau, ces actions s'inscrivent dans la défense d'un droit inconditionnel à l'eau »* précise Laurence BOFFET, Vice-présidente du conseil d'administration de la régie publique Eau du Grand Lyon. *« Une réflexion est en cours sur la détection de fuites, l'établissement de bains douches, l'économie de la ressource en général, etc. Une expérimentation de fontaines à eau a également été lancée ».*

## Échanges

Philippe GUELPA-BONARO, Vice-président délégué au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité, revient sur la notion de sobriété énergétique et rappelle que beaucoup de personnes en France et dans la Métropole sont dans une sobriété forcée parce qu'ils n'ont pas les moyens de se chauffer correctement. *« Je préfère parler de bon sens énergétique car nous sommes depuis 70 ans en état d'ébriété énergétique. Pour certains, il s'agit d'utiliser l'énergie de façon plus rationnelle et responsable. Ce n'est pas la faute des habitants qui n'arrivent pas à payer leur facture. On a construit d'une certaine façon les logements depuis 70 ans, on a développé certains usages, etc. Revenons à du bon sens énergétique dans la construction, dans nos investissements, dans nos installations et dans nos usages ».*

*« Revenons à du bon sens énergétique »*

## PARTIE 2. ATELIERS : les actions à mettre en œuvre pour accompagner, amplifier et contribuer à enrichir les démarches

NB. Nous proposons les synthèses des ateliers et non les discussions exhaustives.

### Atelier 1. Comment amplifier la sensibilisation des habitants aux économies d'énergie ?

Animé par Anne-Laure GARCIN (chargée de mission de participation citoyenne), Raphaël YOUSSEFIAN (service transition énergétique), Belinda REBOUTÉ (stagiaire) et Clémentine MOSSÉ (The Greener Good)

#### Les acteurs-relais et leurs modes d'action

Les participants ont souligné l'intérêt d'échanger entre acteurs et de prolonger la réflexion collective et les actions collaboratives pour améliorer la sensibilisation des habitants et acteurs du territoire.

L'atelier a permis de mettre en évidence qu'il y avait 3 catégories d'acteurs qui avaient besoin de mieux se connaître et d'être mis en relation :

- les acteurs « relais », en lien avec des habitants ou professionnels, qui sont prêts à diffuser les contenus de sensibilisation (formations, kits, ateliers pédagogiques...)
- les acteurs « créateurs de contenus » de sensibilisation (jeux, outils de mesure...) qui cherchent des relais pour diffuser leurs outils
- les acteurs « animateurs » qui ont la capacité de venir animer des temps de sensibilisation.

<b>Modes d'action</b>	<b>Acteurs-relais</b> (NB. Liste non exhaustive. Un même acteur recourt souvent à plusieurs modes d'action)
Liens directs avec les habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Petits Frères des Pauvres, en collaboration avec SOLIHA : jeu pop-up de sensibilisation des bénévoles « mon logement et moi »</li> <li>. Crous : campagnes et ateliers de sensibilisation aux consommations énergétiques et à un mode de vie plus sobre ; ateliers DIY ; événements</li> <li>. Grand Lyon Habitat (6000 logements) : opérations « porte à porte » (sensibilisation, écogestes, conseils, relevés de température, etc.) ; accès aux droits/accompagnement pour le paiement des factures et/ou le recours aux aides ; utilité/coût/impact des petits équipements</li> <li>. Association CIE (conscience et impact écologique) : sensibilisation de tous types de publics à la transition écologique, dont l'énergie</li> <li>. Coopawatt : accompagnement de collectifs citoyens</li> </ul>
Création et proposition d'outils de sensibilisation et d'événements	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les Shifters : campagne de communication sur les écogestes ; calculateur de l'empreinte carbone</li> <li>. The Greener Good : jeu « consomètre » ; animations de sensibilisation aux enjeux écologiques et aux manières d'agir ; événements (ex. Greener Festival)</li> <li>. Enedis : club des entreprises de la Part-Dieu ; fresques climat ; kit école ; guide éco-gestes</li> <li>. Enedis x Unis-Cité : accompagnement de foyers en situation de précarité énergétique</li> <li>. le réseau des MJC</li> <li>. Oïkos : information (ex. accompagnement de projets, mise en relation, centre de ressources) et sensibilisation à l'habitat écologique et à son environnement</li> </ul>
Formations	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Coopawatt : montée en compétence sur l'autoconsommation, accompagnement des projets d'autoconsommation</li> <li>. Association CIE (conscience et impact écologique)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>. The Greener Good : ateliers de sensibilisation aux enjeux écologiques et aux manières d’agir</li> <li>. Oïkos : formations à l’écoconstruction et l’écორénovation destinées aux professionnels du bâtiment et aux particuliers</li> <li>. Association CIE (conscience et impact écologique)</li> </ul>
Recensement et partage d’informations	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Coopawatt : recensement des initiatives citoyennes sur la maîtrise des consommations d’énergie</li> </ul>

### **Les besoins des acteurs-relais pour amplifier la sensibilisation des habitants aux économies d’énergie : coordination et soutien à la formation**

- Identifier clairement « qui fait quoi », c’est-à-dire les interlocuteurs possibles et leurs champs d’action (ex. le Crous souhaite former les équipes en contact avec les étudiants pour qu’elles puissent transmettre les bons gestes aux résidents. Pour cet objectif, il peut avoir besoin de contenus et d’animateurs. Les Petits Frères des Pauvres aimeraient distribuer des écokits aux personnes qu’ils accompagnent. Pour ce projet, quel est l’interlocuteur pertinent...)
  - Le besoin identifié : répertorier les acteurs du territoire en demande et en capacité de produire ou d’animer des contenus, améliorer la coordination et la mise en relation de ces acteurs, favoriser les rencontres entre acteurs pour unir les savoir-faire
  
- Se former ou actualiser la formation des professionnels et des bénévoles de leur structure. Par exemple, le réseau des MJC pour le Rhône, l’Ain et la Saône, l’association CLCV (consommation logement et cadre de vie), en lien avec un très grand nombre de professionnels du logement et l’UCIL (qui anime un réseau d’habitants) ont formulé le besoin de se former, ou de former les publics avec lesquels ils sont en contact, afin de renforcer leur pouvoir d’agir.
  - Le besoin identifié : un soutien pour la mise en place de ces formations

### **Les points d’attention identifiés : des publics plus difficiles à atteindre**

- Le public étudiant, ne payant pas directement ses consommations d’énergie, semble ne pas se sentir concerné. Des outils ciblant les étudiants sont à imaginer : outils plus ludiques, plus adaptés à leurs préoccupations, etc.
- Les publics les plus aisés, peu sensibles à la possibilité de faire des économies. Des nouveaux arguments sont à construire, par exemple en s’appuyant sur le sens des économies d’énergie.
- Les entreprises, une stratégie est à consolider pour s’adresser au maximum aux salariés des grandes entreprises du territoire.

## **Atelier 2. Écorénovation : comment améliorer la qualité des réhabilitations énergétiques ?**

Animé par Boucif KHALFOUN (responsable du service participation citoyenne), Florence TARDIEU (cheffe de service qualité du parc existant), Pierre HOUSSAIS (directeur de la Direction de la prospective et du dialogue public) et Hélène TITEUX (chargée de mission éco-rénovation de l’habitat)

## **ATELIER 2a (question abordée à une échelle micro)**

### **Constats**

- Améliorer la qualité des rénovations est compliqué et exige une expertise. Or, dans une logique marchande, beaucoup d'entreprises ont démarché des particuliers, proposé leurs services sans étude globale ou encore ont surfé sur le dispositif « isolation des combles ou des planches à 1 euro ». Cela nuit considérablement à la qualité des rénovations.
- Les relations directes entreprises-particuliers représentent un danger pour la qualité. Le maître d'œuvre (architecte, bureau d'études) est un intermédiaire indispensable.

### **Améliorations proposées**

- Revaloriser le rôle de la maîtrise d'œuvre auprès des particuliers pour réaliser une véritable étude préalable aux travaux. L'instructeur de permis de construire, la Métropole ou encore l'ALEC pourraient jouer le rôle de « juge de paix », de garde-fou, le plus amont possible.
- Instaurer des conditions aux aides aux travaux afin de gagner en qualité. Par exemple, la présence d'un architecte ; financer des isolants écologiques et des matériaux biosourcés et non la laine de verre et le polystyrène, etc.

### **Remarques complémentaires**

- Organiser l'audit des logements avant leur achat (ex. dès le compromis) afin de pouvoir budgéter les travaux et planifier la rénovation. Si on n'est pas propriétaire, ce n'est pas possible actuellement.
- Veiller aussi bien au confort d'hiver qu'au confort d'été. Dans le cas contraire, les climatisations vont se multiplier et annihiler tous les efforts de rénovation.

## **ATELIER 2B (question abordée à une échelle macro)**

### **Constats**

- Les ménages doivent arbitrer des choix de rénovations en fonction de leur situation financière, de leur projection de la durée d'occupation du logement, des informations dont ils disposent, etc. Par exemple, des propriétaires âgés peuvent choisir de ne pas investir dans une réhabilitation énergétique.
- À cela, peuvent s'ajouter des tensions entre les logiques individuelles et celles des copropriétés (ex. changement des fenêtres soumis à la décision de l'assemblée générale), entre les orientations du PLU-H (ex. logements plus denses) et les demandes des particuliers (ex. logements moins denses, logements performants sur le plan énergétique).

### **Améliorations proposées**

- Diffuser largement l'information à tous les publics : campagnes de communication permanentes, informations disponibles en MDM, etc.



- Dégager des moyens humains pour instruire les dossiers, réaliser les diagnostics (ex. plus de conseillers ALEC, plus d'instructeurs à la Métropole) et effectuer les travaux.
- Veiller à la cohérence de l'ensemble de la chaîne d'actions : informations, diagnostic, délivrance du certificat énergétique, devis des travaux, etc. Comment établir des plans d'action plus cohérents entre les acteurs ?
- Repérer où les efforts doivent être portés en priorité. Cela implique d'établir un diagnostic macro, de recueillir les données, etc. Comment raisonner à l'échelle d'un territoire (à définir) plutôt que de s'en remettre à des arbitrages individuels ? Comment mettre en place une stratégie de coordination massive, voire géographique, pour améliorer les réhabilitations ?

### Remarques complémentaires

- Améliorer la qualité des réhabilitations passe aussi par l'évaluation des outils et dispositifs actuels (ex. relations entre niveau de ressources/aides/passage à l'acte).
- S'assurer de la pertinence de micro-actions (ex. kit écoconfort) vs leur coût.

## Atelier 3. Quelles nouvelles actions pour lutter contre la précarité énergétique ?

Animé par Sophie HOHMANN (chargée de mission de participation citoyenne), Delphine AGIER (SOLIHA) et Léa GAL (chargée de mission lutte contre la précarité énergétique)

### Les points à améliorer pour mieux lutter contre la précarité énergétique

- Améliorer la communication et l'accessibilité de l'information sur :
  - les interlocuteurs. Par exemple, faire connaître l'ALEC aux copropriétés dégradées et aux syndicats.
  - les modes d'accompagnement. « *Si les difficultés sont importantes, l'accompagnement sera adapté en conséquence* » précise Delphine AGIER. Un participant soulève par exemple la difficulté à « *faire passer l'idée de coupler une rénovation énergétique à un ravalement de façade afin de diminuer les coûts* ».
  - et les aides possibles. Par exemple, le FSL énergie et le FSL eau sont méconnus. Enedis témoigne que le FSL énergie et les chèques-énergie sont sous-utilisés.
- Simplifier et accompagner les demandes d'aides. « *Monter une demande d'aide au FSL est une usine à gaz* » témoigne un participant. Cette complexité décourage les usagers comme certains travailleurs sociaux.
- Massifier la distribution de kits écoconforts auprès des ménages en situation de précarité énergétique, c'est-à-dire en commander davantage, les mettre à disposition des partenaires-relais prêts à repérer les ménagers concernés, à distribuer ces kits et à accompagner leur installation.
- Développer les collaborations entre acteurs (« *unir nos forces* »), notamment pour mieux coordonner les actions au sein d'un quartier.

### Les actions à mettre en place en priorité

- Améliorer le repérage des copropriétés dégradées et des ménages en situation de précarité énergétique
- Avoir une meilleure visibilité et évaluer les outils et dispositifs d'aides pour utiliser plus largement ce qui fonctionne le mieux (ex. utilisation des kits écoconforts, impact de l'Énergitou) )
- Amplifier les démarches « *d'aller vers* ». Les bailleurs sociaux, accompagnés par des associations (PIMMS, Unis-Cité, SOLIHA, etc.) pour les situations complexes, le font déjà et cela a fait ses preuves. Le principe de l'Énergitou allant à la rencontre des habitants sur les marchés, les parkings de supermarché, etc. est salué.

### Remarques complémentaires

- Laurence BOFFET explique que la Métropole diversifie déjà ses canaux d'information : spots télé et radio, réseaux sociaux, etc. Mais la multiplication des relais d'information complique les choses. En outre, diffuser le bon niveau d'informations sur un sujet technique, voire complexe, représente un autre frein. Les messages se heurtent parfois à des problèmes de compréhension du sujet et de la langue.
- Les participants partagent enfin des propositions concrètes visant l'amélioration de la lutte contre la précarité énergétique :
  - Faire apparaître les aides énergétiques dans les factures, les rendre visibles
  - Envoyer un kit écoconfort à tous les nouveaux arrivants, quel que soit le niveau de ressources
  - Revoir les seuils d'attribution des aides FSL pour qu'elles touchent un plus large public.

## Temps conclusif

Par Renaud Payre, Vice-président délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville

Merci à tous les participants. Je salue la diversité des statuts et la richesse des points de vue exprimés. Le rôle d'assembler et de médiateur de la Métropole ressort des échanges. Nous agissons déjà dans ce sens mais ce rôle est conforté. Dans ce domaine où les interlocuteurs sont nombreux, il y a besoin d'un chef de file, d'un interlocuteur de référence pour coordonner l'ensemble. La Métropole, chef de file de l'habitat, ne fait pas tout toute seule, mais elle a une responsabilité. C'est à nous de rendre des comptes, d'améliorer la circulation de l'information et la communication, de fournir des efforts pour réduire le non-recours aux aides, etc.

Depuis 18 mois, les élus de la Métropole se battent pour avoir la délégation pleine et entière de la prime MaPrimeRénov pour deux raisons : d'une part, elle est actuellement incompréhensible pour bon nombre d'habitants ; d'autre part, nous devons cibler davantage en fonction des demandes des habitants. On n'y arrivera que s'il existe une seule entrée pour MaPrimeRénov et Écorénov et qu'on puisse adapter MaPrimeRénov à notre territoire.

Par Philippe Guelpa-Bonaro, Vice-président délégué au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité

Je tenais également à remercier tous les participants et les services de la Métropole de Lyon pour l'organisation et l'animation de cette séance. Il est très intéressant de prendre ce temps collectif pour réfléchir aux moyens d'améliorer la sobriété, l'efficacité énergétique, les aides à la population pour rénover, les habitats au moment où la Région Auvergne-Rhône-Alpes décide de se désengager de la rénovation énergétique à l'horizon 2024.

Beaucoup des actions et améliorations proposées ce soir sont déjà mises en œuvre par la Métropole et l'ALEC. À ce titre, je vous invite à visiter [le site de l'ALEC](#) :

- notamment pour y écouter [nos podcasts](#). L'épisode du 6 septembre aborde [les arnaques de la rénovation énergétique](#).
- Pour vous inscrire au [défi DÉCLICS énergie et eau](#) afin de réduire votre facture énergétique et votre consommation d'eau, et de passer des bons moments.

Enfin, je vous donne rendez-vous le samedi 18 novembre pour la 2<sup>ème</sup> édition de la journée-CLÉ, pour climat, logement et énergie, de l'ALEC qui se tiendra à l'UCLY (Lyon 2<sup>ème</sup>). Elle est ouverte à tous les habitantes et habitants de la Métropole de Lyon qui souhaitent agir en faveur du climat.

Par Laurence Boffet, Vice-présidente déléguée à la participation et aux initiatives citoyennes

Les actes de la séance vous seront envoyés par Sophie HOHMANN prochainement. Nous allons aussi construire la mise en lien des acteurs grâce aux fiches que vous avez remplies pendant la séance ou que vous nous ferez parvenir par mail. C'est une demande largement partagée ce soir.

Les associations et structures, comme celles présentes ce soir, font vivre la démocratie. La Métropole et ses partenaires ont présenté quelques outils et aides, mais nous n'avons pas été exhaustifs. Il existe bien d'autres actions à faire connaître davantage. Vous avez d'ailleurs souligné l'enjeu de

communication. Nous nous améliorons doucement mais sûrement, de même pour la relation aux usagers.

Il y aura d'autres débats et des occasions de se rencontrer et de travailler ensemble. Merci pour votre présence ce soir et à bientôt.

## Liste des personnes présentes

### PARTICIPANTS

AGIER Delphine	SOLIHA
ANDRE Marie-Pierre	UCIL (Union des comités d'intérêts locaux de la Métropole de Lyon)
ANEKKAR Manon	Habitante
AVOUNDOGBA Geneviève	CCAS de Bron
BATY Coline	Petits Frères des Pauvres
BAYIRLI Camille	Grand Lyon Habitat
BONNEVIALLE Delphine	EDF
BRIAND Catherine	Crous de Lyon
CASATI Régis	CARPA (Collectif des associations du Rhône pour l'accessibilité)
CATHERINE Vanessa	Oïkos
CHAPUY Nathalie	GRDF
CHENEL Damien	Grand Lyon Habitat
CIVALE Mathilde	Ville de Caluire-et-Cuire
COLADON Johan	Oïkos
COLLON Alain	Conseil de développement
COSTE Paul	CAEL (Collectif d'associations de l'est lyonnais)
DUPONT Olivier	EDF
EYRAUD Denis	UCIL (Union des comités d'intérêts locaux de la Métropole de Lyon)
FORESTIER Philippe	ENGIE
FREIXINOS Jean-Noël	Grand Lyon Habitat
GENTILI Stéphane	La Poste
LAGARDE Isabelle	Habitante
LEPAGE Lucas	Habitant
LESUEUR Christophe	Ville de Lyon
LHERM Emma	Unis-Cité
MAHMOUD Dorsaf	CCAS de Bron
MARCAND René	Conseil de quartier Guillotière
MONTAGNAT Anaïs	Crous de Lyon
MOSSÉ Clémentine	The Greener Good
MOUTARDE Isabelle	EDF
NGUYEN Dara	CIE (Conscience et Impact Écologique)
PALANGE Éric	R2AS
ROCHETTE Jean-Pierre	UFC Rhône
ROJON Julie	CCAS de Bron
ROMIER Timothée	CoopaWatt
ROUTIER Jean-Louis	Centre social Bonnefoy
ROY Walter	ENGIE
SABER Ali	Conseil de développement
SENEQUE Etienne	CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie)
SUAU Charlène	Habitante
TESSIER Hugo	Habitant
THIVOLET Marion	Pimms médiation Lyon Métropole
TOULERON Alain	Eau Bien Commun
ROUX Valentin	Ville de Meyzieu
YANEZ Lucas	Unis-Cité

## ÉLUS

BOFFET Laurence	Vice-présidente
GUELPA-BONARO Philippe	Vice-président
PAYRE Renaud	Vice-président
ROCH Valérie	Conseillère métropolitaine

## SERVICES DE LA METROPOLE

FRANCOU Joséphine	Chargée de mission écorénovation
GAL Léa	Chargée de mission précarité énergétique
GARCIN Anne-Laure	Chargée de mission participation citoyenne
HOHMANN Sophie	Chargée de mission participation citoyenne
HOUSSAIS Pierre	Directeur de la prospective et du dialogue public
KHALFOUN Boucif	Responsable du service participation et implication citoyennes
SROUSSI Muriel	Chargée de relations partenariales
TARDIEU Florence	Cheffe de service qualité du parc existant
TITEUX Hélène	Chargée de mission éco-rénovation de l'habitat
YOUSSOUFIAN Raphaël	Chargé de mission maîtrise de la demande en énergie



---

**www.** Retrouvez  
toutes les études sur  
**millenaire3.**  
**com**

**MÉTROPOLE DE LYON**  
Direction de la prospective  
et du dialogue public  
20 rue du Lac, CS 33569  
69505 Lyon Cedex 03

[ccspl@grandlyon.org](mailto:ccspl@grandlyon.org)  
[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)